

Drogue au volant : peut-on être positif à son insu ?

Par Rémy Josseume

Publié le 25 février à 10h59

Drogue cannabis Cocaïne



Conduire en ayant consommé de la drogue est puni d'un maximum de 2 ans de prison et de 4500 euros d'amende.

Mitch McMaster / Mitch - stock.adobe.com

DROIT DE L'USAGER - Devant les tribunaux, de plus en plus d'automobilistes contestent la positivité de leurs résultats salivaires à la drogue. Ils prétendent être victimes d'une contamination. Est-ce crédible ?

Il est tout à fait possible d'être exposé de manière passive à certaines drogues. Ce risque de contamination dépend du type de drogue, de la manière dont elle est consommée et de l'environnement. En ce qui concerne la cocaïne, il est scientifiquement admis qu'embrasser une personne ayant très récemment consommé de la cocaïne peut conduire à un résultat positif.

Par ailleurs, la contamination par la fumée est aussi reconnue. Cette situation concerne notamment les stupéfiants fumés, et en particulier l'héroïne, la cocaïne (sous forme crack), et le cannabis. Il a été démontré par exemple, que la quantité de THC (molécule active du cannabis) présente dans la fumée a été estimée entre 40 et 50 % de la teneur originale du produit.

Les toxicologues précisent que le degré d'exposition passive au THC pour les personnes se trouvant à proximité immédiate de fumeurs, dépend de plusieurs facteurs (dosage de cannabis dans la cigarette, durée d'exposition, taille de la pièce, pièce mal ventilée...). Des résidus de substances peuvent ainsi rester en suspension dans l'air ou se déposer sur les surfaces.

Une exposition à la drogue est également possible en cas de contact avec des résidus présents sur des surfaces ou objets. Un contact cutané ou une ingestion accidentelle peut entraîner une exposition. Évidemment la contamination qui implique une ingestion indirecte est plus faible en quantité et de courte durée. Ces arguments peuvent donc prospérer devant les juges, encore faut-il qu'ils soient démontrés et non seulement affirmés.

La rédaction vous conseille

- **Sexe au volant : l'amour du risque peut coûter cher**
- **Voiture électrique : peut-on vraiment se fier à l'autonomie annoncée par les constructeurs ?**

Sur le même thème

François Diot: «Dans tous les pays où la légalisation du cannabis est une réalité, le crime organisé et le trafic de drogue ne diminuent pas» 🇫🇷

Drogue: le fentanyl, fléau sanitaire et alibi de Donald Trump pour sa guerre commerciale 🇫🇷

«On assiste à une vraie banalisation de la drogue»: à Grenoble, cette consommation décomplexée qui dope le business des narcotrafiquants 🇫🇷

Accident mortel en Eure-et-Loir : comment la consommation de drogue est-elle contrôlée pour les conducteurs de bus ?

Loi narcotrafic : qu'est-ce que le statut de «repenti», dont la refonte a été entérinée par le Sénat ?

Parquet national anticriminalité, statut du repent... Ce que contient la future loi contre le narcotrafic 🇫🇷

Narcotrafiquants: à Dubaï, Gérald Darmanin traque les «parrains» en exil qui ensanglantent la France en toute impunité 🇫🇷

«C'est un fléau» : ces villages de l'Ouest où les réseaux «Uber shit» prospèrent 🇫🇷

«C'est œil pour œil, dent pour dent»: à Culiacan, au Mexique, une guerre fratricide entre cartels que rien ne semble pouvoir arrêter 🇫🇷

«Chaque pilule était vendue 100 dollars en Arabie saoudite»: la Syrie de Bachar el-Assad, un narco-État shooté au Captagon 🇫🇷